

Conditions applicables au Code promo

1. Champ d'application

1.1. Les Conditions suivantes relatives au Code promo s'appliquent aux nouveaux clients ayant utilisé un Code promo ou un Lien promo (définis ci-dessous) fourni dans le cadre d'une Promotion spécifique et destiné à ouvrir ou à activer l'un des comptes suivants :

- (1) un compte Invest auprès de T212 UK, T212 CY ou T212 EU ;
- (2) un compte d'actions ISA auprès de T212 UK ; ou
- (3) un compte SIPP auprès de T212 UK.

Afin de dissiper tout doute, les Comptes CFD ainsi que les Comptes de liquidités ISA que nous proposons sont explicitement exclus du champ d'application de chaque Promotion à laquelle ces Conditions s'appliquent.

1.2. Les Exigences spécifiques à la Promotion font partie intégrante des présentes Conditions. En cas de conflit entre les Exigences spécifiques à la Promotion et les Conditions applicables au Code promo, les Exigences spécifiques à la Promotion primeront.

Ces Conditions **ne s'appliquent pas** si tu as reçu un lien de partage gratuit ou un Code promo en invitant un(e) ami(e) ou vice versa. Dans de tels cas, les [Conditions générales de Trading 212 relatives à l'invitation d'un\(e\) ami\(e\)](#) s'appliqueront.

2. À propos de la Promotion

2.1. Dans le cadre de la Promotion visée et si tu satisfais aux critères d'éligibilité ci-après, tu pourras bénéficier d'une Récompense. Les détails relatifs à la Récompense spécifique à la Promotion visée sont disponibles sur notre site Web.

2.2. Tu ne pourras ni participer à la Promotion ni recevoir de Récompense si tu ne te conformes pas aux dispositions de ces Conditions et/ou aux Exigences spécifiques à la Promotion.

2.3. Le cas échéant, les Conditions applicables aux Invest, ISA et SIPP s'appliquent en plus de ces Conditions. Tous les mots et expressions en majuscules non définis dans les présentes Conditions ont la même signification que dans nos Conditions applicables aux Invest, ISA et SIPP. En cas d'incohérence, les présentes Conditions primeront sur les Conditions applicables aux Invest, ISA et SIPP. Tu trouveras des informations plus pratiques et des réponses aux questions fréquemment posées dans notre [Centre d'aide](#).

3. Éligibilité

3.1. Afin de participer à la Promotion visée et de recevoir une Récompense, tu dois :

- (1) Résider dans un pays éligible ;
- (2) Être nouveau client de Trading 212 ;
- (3) Ou :
 - (a) Ouvrir un Compte éligible en utilisant un Lien promo, accessible via notre site Web ou notre appli mobile ; ou
 - (b) Saisir un Code promo sur notre site Web ou notre appli mobile dans les dix (10) jours calendaires suivant l'ouverture d'un Compte éligible, ou dans tout autre délai indiqué dans les Exigences spécifiques à la promotion ;

- (4) Déposer un montant égal ou supérieur au Montant minimum sur le Compte éligible dans les dix (10) jours calendaires suivant son ouverture ; et
- (5) Satisfaire aux Exigences spécifiques à la Promotion. Les détails des Exigences spécifiques à la Promotion visée sont disponibles sur notre site Web.

Sache que tu ne peux pas utiliser plus d'un Code promo par Compte éligible activé à tout moment.

3.2. Tu ne pourras pas participer à la Promotion visée si tu es :

- (1) Un(e) client(e) actuel(le) ou un(e) ancien(ne) client(e) ; ou
- (2) Un(e) employé(e) d'une entité du Groupe Trading 212.

Tu ne pourras pas participer à la Promotion visée si tu es un parent (jusqu'au troisième degré) ou toute autre personne associée à un(e) employé(e) d'une entité du Groupe Trading 212.

4. Récompenses

4.1. Si tu réponds aux critères d'éligibilité décrits à la Clause 4 pour la Promotion visée, tu recevras une Récompense sous la forme d'une Récompense en action(s) ou d'une Récompense en liquidités. Les détails relatifs à la Récompense spécifique associée à la Promotion visée sont disponibles sur notre site Web.

4.2. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment la Récompense exigible ou fournie aux participants potentiels.

Quand recevras-tu ta récompense ?

4.3. Sous réserve des dispositions ci-dessous, soit nous : 1) verserons la Récompense en liquidités, soit nous (2) déposerons la Récompense en action(s) sur le Compte éligible dans les trois jours ouvrables après avoir satisfait aux critères d'éligibilité ci-dessus. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment et à notre entière discrétion les délais de versement et/ou de dépôt.

Si vous participez à une promotion à l'aide d'un compte SIPP :

(1) votre Récompense sera versée ou déposée sur un compte Invest que tu détiens auprès de T212 UK ;

(2) si vous ne détenez pas de compte Invest lorsque vous devenez éligible pour la Récompense, nous vous avertirons qu'une Récompense est disponible et que votre droit à la Récompense restera en attente jusqu'à ce que vous ouvrez ou activez un compte Invest, sous réserve du délai en vigueur précisé dans la ou les Exigences spécifiques à la Promotion ; et

(3) après avoir ouvert ou activé un compte Invest et rempli toutes les autres exigences en vigueur, nous verserons ou déposerons la Récompense sur ce compte Invest dans les trois jours ouvrés.

Une récompense versée ou déposée sur votre compte Invest ne constitue pas une contribution sur votre compte SIPP, ne formera pas un élément de votre pension et ne sera pas éligible à l'allègement fiscal sur les pensions. La récompense et le compte Invest sur lequel cette récompense est versée ou déposée seront soumis à nos conditions en matière d'investissement.

Récompenses en liquidités

4.4. La valeur de la Récompense en liquidités accordée aux participants éligibles dans le cadre de la Promotion visée sera indiquée sur notre site Web. Cette valeur sera une somme fixe, comme indiqué sur notre site Web.

4.5. Tu ne pourras pas refuser ta Récompense en liquidités.

4.6. Pour les résidents du Royaume-Uni, une Récompense en liquidités versée sur un Compte d'actions ISA sera prise en compte dans le calcul de la Limite de dépôt autorisée.

Récompenses en action(s)

4.7. La valeur de la Récompense en action(s) accordée aux participants éligibles dans le cadre de la Promotion visée sera indiquée sur notre site Web.

4.8. Si vous résidez au Royaume-Uni et que vous participez à l'aide d'un compte Invest ou d'un compte d'actions ISA, les Récompenses en action(s) seront attribuées au Compte pertinent pour lequel vous avez répondu aux critères d'éligibilité. Si vous êtes éligible à l'utilisation d'un compte SIPP, la Récompense en action(s) ne sera attribuée qu'à votre compte Invest conformément à la Clause 4.3, quel que soit le compte qui respecte les critères d'éligibilité. Une récompense en action(s) ne sera jamais attribuée à votre Compte SIPP. Si des Récompenses en action(s) sont attribuées à votre Compte d'actions ISA, elles seront comptabilisées dans ta Limite de dépôt autorisée, comme spécifié dans nos Conditions applicables aux ISA. Vous pouvez consulter les dernières versions de nos Conditions applicables aux ISA [ici](#).

4.9. Tu peux refuser une Récompense en action(s) déposée sur le Compte éligible dans les vingt-quatre (24) heures suivant son dépôt. Tu peux nous contacter via notre site Web. Tu ne pourras plus recevoir de nouvelle Récompense en action(s) si tu refuses une Récompense en action(s) de notre part.

4.10. Toute Récompense en action(s) peut être inférieure à une action entière, et sa valeur monétaire peut aller de 8 EUR/GBP à 100 EUR/GBP (selon la devise principale du Compte éligible, si tu es éligible pour participer à la Promotion visée).

4.11. La valeur de chaque Récompense en action(s) a une probabilité pondérée, ce qui signifie qu'une action ayant une valeur plus élevée sera moins fréquemment attribuée. Tu peux consulter la probabilité de valeur des Récompenses en action(s) dans nos [FAQ](#).

4.12. Une Récompense en action(s) peut être une fraction d'action.

4.13. Si nous ne parvenons pas à déposer une Récompense en action(s) sur le Compte éligible, nous nous réservons le droit de te verser un équivalent en liquidités de la valeur monétaire de la Récompense en action(s) au moment du dépôt. Ce montant remplacera ta Récompense en action(s). Tu n'auras pas droit à une Récompense supplémentaire une fois cette somme versée.

4.14. Si, pour quelque raison que ce soit (par exemple, un conflit d'intérêts ou la détention d'informations privilégiées), tu n'es pas autorisé(e) à posséder une action spécifique, tu dois nous en informer avant de prendre part à la Promotion visée.

Blocage

4.15. Tu n'es pas autorisé(e) à retirer la Récompense pendant une période de trente (30) jours calendaires après qu'elle ait été déposée ou créditée sur le Compte éligible que tu détiens chez nous. Cela signifie que la valeur monétaire associée à ta Récompense en action(s) ou en liquidités, si une Récompense en liquidités t'est versée, est effectivement « bloquée ». Ce blocage ne s'applique ni aux autres instruments financiers ni aux liquidités détenues sur un tel compte ; celui-ci s'applique uniquement à la Récompense concernée.

Limite de dépôt autorisée sur les comptes ISA (pour les résidents du Royaume-Uni uniquement)

4.16. Le HMRC a fixé une limite annuelle de vingt mille (20 000) livres sterling (« **Limite de dépôt autorisée sur les comptes ISA** ») pour les contributions nettes investies dans des

Comptes d'épargne individuels (« **ISA** »). Cette Limite de dépôt peut être répartie entre ton Compte d'actions ISA et ton Compte de liquidités ISA détenus auprès de T212 UK, ainsi que tous les Comptes ISA détenus auprès d'autres fournisseurs de Comptes ISA britanniques.

4.17. Il est de ta responsabilité de respecter les limites spécifiées dans la Réglementation en matière de comptes ISA et de veiller à ce que le total des dépôts effectués au cours d'une année fiscale donnée ne dépasse pas la Limite de dépôt autorisée sur les comptes ISA.

Incidences fiscales

4.18. Nous ne serons en aucun cas responsables des incidences fiscales résultant de ta participation à la Promotion visée et de toute Récompense versée ou créditée sur le Compte éligible.

5. Inéligibilité

5.1. Tu seras inéligible à participer à la Promotion visée (ce qui signifie également que tu ne seras pas éligible à recevoir une Récompense) si nous considérons, à notre seule discrétion, que :

- (1) Tu ne réponds pas aux critères d'éligibilité de la Clause 3 plus haut (y compris toute Exigence spécifique à la Promotion) ;
- (2) Tu ne t'es pas connecté(e) à ton compte Trading 212 pendant trois mois consécutifs après avoir reçu une Récompense ;
- (3) Tu as clôturé ton compte Trading 212 dans les sept (7) jours calendaires suivant le versement ou le dépôt de la Récompense sur le Compte éligible ;
- (4) Vous avez détenu plus d'un Compte éligible auprès du Groupe Trading 212 dans son ensemble (par exemple, si vous avez ouvert un Compte Invest auprès de plusieurs entités du Groupe Trading 212, ou si vous avez auparavant détenu et clôturé un Compte Invest

et/ou un Compte d'actions ISA de toute entité du Groupe Trading 212, puis ouvert ou transféré un Compte Invest ou un Compte d'actions ISA dans le but de prendre part à la Promotion visée) ; Afin d'éclaircir tout doute, détenir à la fois un compte SIPP et un compte Invest, y compris ouvrir ou activer un compte Invest pour recevoir une Récompense obtenue dans le cadre d'un compte SIPP conformément à la Clause 4.3, n'entraînera pas une inéligibilité en soi ;

(5) Tu as utilisé le Lien promo et/ou le Code promo dans un but autre que la participation à la Promotion visée (y compris si tu as commis une fraude ou un abus) ;

(6) Tu as violé, manipulé ou tu n'as pas respecté l'une des présentes Conditions, ou toute Condition applicable à ta relation avec l'entité Trading 212 concernée, et/ou l'un des Documents juridiques applicables dans le cadre de notre processus d'adhésion ; et/ou

(7) Tu as commis ou participé à toute action pouvant ternir ou nuire à la réputation de toute entité du Groupe Trading 212 et/ou du Groupe Trading 212 dans son ensemble.

5.2. Si nous présumons ou découvrons que tu as participé à l'une ou à l'ensemble des actions mentionnées à la Clause 5.1, nous nous réservons le droit de te refuser l'attribution d'une Récompense, de récupérer toute Récompense t'ayant été précédemment versée ou déposée sur le Compte éligible dans le cadre de la Promotion visée.

5.3. Nous agissons de manière impartiale et appropriée ; toute décision prise par nos soins en vertu de la présente Clause sera prise à notre entière discrétion et sera définitive.

6. Important

6.1 Le nombre d'utilisations d'un Code promo et/ou d'un Lien promo spécifique dans le cadre de la Promotion visée peut être limité à un nombre fixe. Dans de tels cas, le principe du « premier arrivé, premier servi » sera appliqué (par exemple, si une Promotion est limitée à un maximum de 500 utilisations du Code/Lien promo, seuls les 500 premiers clients

éligibles recevront la Récompense en question).

6.2. Nous ne fournissons en aucun cas des conseils en investissement, en fiscalité ou tout autre conseil financier, et nous ne proposons aucun service de gestion de portefeuille ou aucun autre service discrétionnaire concernant quelque Promotion et Récompense que ce soit non plus (y compris les documents promotionnels associés). Les performances passées d'une Récompense en action(s) ne préjugent pas des résultats futurs et nous n'en garantissons aucunement les performances.

6.3. Nous nous réservons le droit de suspendre, d'étendre, de révoquer ou de modifier la Promotion visée ainsi que les présentes Conditions à tout moment et si nécessaire, sans préavis, notamment pour des raisons légales et réglementaires ou pour toutes autres raisons. Le cas échéant, nous publierons ces mesures sur notre site Web et celles-ci entreront en vigueur avec effet immédiat. Nous nous réservons également le droit à tout moment, de modifier les Exigences spécifiques à la Promotion que les participants potentiels sont tenus de respecter.

6.4. Il est de ta responsabilité de respecter les politiques de tout site Web ou appli sur lesquels le Lien promo et/ou le Code promo sont présentés. Tu es également responsable de l'ensemble des coûts et dépenses engagés dans le cadre de la Promotion visée.

6.5. Ta participation à la Promotion visée n'établit aucun partenariat, aucune association ou aucune entreprise commune entre toi et T212 UK, T212 CY ou T212 EU.

6.6. En aucun cas une entité du Groupe Trading 212 ne peut assumer la responsabilité de quelque événement que ce soit (y compris les pertes, dommages, blessures, perturbations ou défaillances causés par un tiers) qui vous affecte ou qui affecte votre capacité ou votre incapacité à participer à la Promotion visée. Cela inclut, par exemple, l'indisponibilité ou le dysfonctionnement de notre site web ou de votre Compte Trading 212 (qui peut abriter votre Compte Invest, votre Compte d'actions ISA et/ou votre compte SIPP), ainsi que toute défaillance technique, erreur informatique, corruption ou perte de données.

6.7. La loi applicable en vigueur ainsi que le lieu de résolution des éventuels contentieux relatifs à la Promotion visée et aux présentes Conditions dépendront de l'entité (T212 UK, T212 CY ou T212 EU) en charge de l'administration de la Promotion.

- (1) **Clients de T212 UK** : La Promotion visée ainsi que les présentes Conditions seront régies par le droit anglais, et les tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles seront exclusivement compétents pour régler tout différend en résultant ;
- (2) **Clients de T212 CY** : La Promotion visée ainsi que les présentes Conditions seront régies par le droit chypriote, et les tribunaux de Chypre seront exclusivement compétents pour régler tout différend en résultant ; ou
- (3) **Clients de T212 EU** : La Promotion visée ainsi que les présentes Conditions seront régies par le droit allemand, et les tribunaux d'Allemagne seront exclusivement compétents pour régler tout différend en résultant.

6.8. Les présentes Conditions sont publiées sur notre Site Web en anglais, et toute traduction n'est fournie qu'à titre de courtoisie.

7. Définitions

« **Pays éligible** » désigne le pays dans lequel T212 UK, T212 CY et T212 EU acceptent et intègrent des clients à l'exception de l'Australie. En ce qui concerne une Promotion impliquant un Compte SIPP, « Pays éligible » désigne uniquement le Royaume-Uni.

« **Compte éligible** » fait référence au compte pertinent mentionné à la Clause 1.1 que tu as ouvert ou activé avec T212 UK, T212 CY ou T212 EU, et auquel les présentes Conditions s'appliquent ;

« **Code promo** » fait référence au code alphanumérique fourni dans le cadre de la Promotion visée que vous saisissez sur notre site web et notre appli mobile dans les dix (10) jours calendaires suivant l'ouverture d'un Compte Invest ou d'un Compte d'actions ISA auprès de

T212 UK, T212 CY ou T212 EU, le cas échéant, ou un compte SIPP auprès de T212 UK ou dans tout autre délai indiqué dans les Exigences spécifiques à la Promotion ;

« **Lien promo** » fait référence au lien hypertexte unique fourni dans le cadre de la Promotion visée et accessible depuis notre site web ou notre appli mobile et destiné à ouvrir un Compte Invest ou un Compte d'actions ISA auprès de T212 UK, T212 CY ou T212 EU, le cas échéant ou un compte SIPP auprès de T212 UK ;

« **Promotion** » fait référence à la promotion visée faisait parfois l'objet de publicité sur notre site Web et à laquelle ces Conditions s'appliquent. Chaque promotion couverte par cette définition implique le partage du Code promo et/ou du Lien promo associé(s) dans le but de promouvoir les produits et services offerts par T212 UK, T212 CY et T212 EU ;

« **Exigences spécifiques à la Promotion** » fait référence aux exigences spécifiques relatives à la Promotion visée, dont les détails sont disponibles et accessibles sur notre site Web ;

« **Récompense** » fait référence soit à une seule Récompense en action(s), soit à une seule Récompense en liquidités, dont les détails en relation avec la Promotion visée sont disponibles et accessibles sur notre site Web ;

« **Récompense en action(s)** » fait référence à tout instrument financier à base d'actions et transféré par T212 UK, T212 CY ou T212 EU à des participants éligibles, ou à la valeur monétaire d'un tel instrument financier à base d'actions, dans les cas où T212 UK, T212 CY ou T212 EU est incapable de fournir l'instrument ;

« **Conditions** » fait référence aux présentes Conditions applicables au Code promo ;

« **T212 CY** » fait référence à l'entreprise Trading 212 Markets Limited, une société d'investissement vérifiée et autorisée par la CySEC, immatriculée sous le numéro de licence

398/21 et dont l'adresse enregistrée est 1, Ayias Fylaxeos str., 2e étage, Bureau 1, 3025, Limassol, Chypre ;

« **T212 EU** » fait référence à l'entreprise Trading 212 EU GmbH, une société d'investissement réglementée par la BaFin, immatriculée sous le numéro de licence 10109603 et dont l'adresse enregistrée est Bahnstraße 47, 40878 Ratingen, Allemagne ;

« **T212 UK** » fait référence à l'entreprise Trading 212 UK Limited, une société d'investissement vérifiée et autorisée par la FCA et immatriculée sous le numéro de licence 609146, dont l'adresse enregistrée est Aldermay House, 10-15 Queen Street, Londres, EC4N 1TX ;

« **Groupe Trading 212** » fait référence aux sociétés T212 UK, T212 CY, T212 EU ainsi qu'à toutes les autres entités du groupe de sociétés Trading 212 ; et

« **Nous** » fait référence aux sociétés T212 UK, T212 CY et T212 EU, et les mentions « **nous** », « **nos** » et « **notre** » font référence aux mêmes sociétés.

La dernière mise à jour des présentes Conditions applicables date du 11.08.2026. Une copie de la version la plus à jour des présentes Conditions est disponible sur notre site Web.